



Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

POINT DE CAISSE

OPTEZ POUR LE REER OU LE CELI?



Vous avez des projets en tête et vous souhaitez épargner? Plusieurs produits et services sont disponibles à cet effet, notamment le REER (régime enregistré d'épargne-retraite). Vous en avez certainement déjà entendu parler, mais connaissez-vous ses avantages?

REER

Le REER permet de placer à l'abri de l'impôt les économies réalisées durant votre vie active, en vue de compléter vos sources de revenus à la retraite. Au décès, le régime est transférable au conjoint sans conséquence fiscale. Le REER peut également être utilisé à d'autres fins que la retraite, notamment pour :

• l'achat d'une maison

Le régime d'accession à la propriété (RAP) permet d'emprunter sur vos REER pour acheter ou construire votre maison. Ainsi, il est possible de retirer jusqu'à 25 000 \$ par emprunteur. Ce retrait est non imposable. Vous disposez par la suite d'un délai de 15 ans pour rembourser la somme sans intérêts.

REER ET CELI : LES DIFFÉRENCES

Déterminer le meilleur régime est parfois complexe : comment savoir lequel vous convient le mieux et comment bien les différencier? Ce tableau vous donnera un aperçu :

	REER	CELI
Montant de la cotisation	18 % du revenu gagné l'année précédente jusqu'à concurrence de 24 930 \$ en 2015 et de 25 370 \$ en 2016	Maximum par année (à compter de 18 ans) : • 2009 à 2012 : 5 000 \$ • 2013 et 2014 : 5 500 \$ • 2015 : 10 000 \$ • 2016 : 5 500 \$
Cotisations déductibles du revenu imposable	Oui	Non
Revenus de placement	Non imposables	Non imposables
Retraits	Imposables	Non imposables
Âge limite	L'année de votre 71 ^e anniversaire	Aucun
Date limite de cotisation	28 février 2017	Aucune

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez obtenir plus d'information sur ces produits d'épargne, rencontrez votre conseiller à la Caisse. Il saura vous aider à établir la stratégie qui convient le mieux à votre profil d'investisseur.

• un retour aux études

Si vous ou votre conjoint retournez aux études à temps plein, vous pouvez accéder au régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP). Il permet de retirer un montant maximal de 20 000 \$ sur 4 ans, et vous disposez de 10 ans pour rembourser la somme retirée de votre REER.

Saviez-vous que vos BONIDOLLARS peuvent être utilisés pour une cotisation à votre REER?

Outre le REER, il existe d'autres produits d'épargne peut-être plus avantageux selon votre situation et vos projets. Le CELI (compte d'épargne libre d'impôt), d'abord créé pour les retraités qui ne peuvent plus cotiser au REER, gagne à être connu.

CELI

Le CELI est un régime d'épargne enregistré qui permet d'économiser à l'abri de l'impôt pour réaliser vos projets et constituer un fonds d'urgence, notamment pour rénover la maison, acheter une voiture, lancer une entreprise ou voyager. Vous pouvez retirer des montants d'argent sans frais, peu importe la raison du retrait¹.

La cotisation à votre CELI n'est pas déductible du revenu, cependant les revenus de placement provenant de celui-ci n'ont aucune incidence sur l'admissibilité aux prestations et aux crédits fédéraux fondés sur le revenu.

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX

- | Message du président
- | Message du directeur général

PRODUITS ET SERVICES

- | Voyage : avez-vous l'essentiel?
- | Apple Pay maintenant chez Desjardins
- | Immeuble à revenus : faites confiance à Desjardins, leader du financement immobilier au Québec

LA CAISSE DANS SON MILIEU

- | IGA Extra – Supermarché Gilles Bariteau inc.
- | La Caisse commandite la nouvelle salle de spectacles de l'École André-Laurendeau
- | Une semaine de la coopération verte en couleur!

CHRONIQUE JEUNESSE

- | Le caissescolaire.com, un nouveau site Web des plus dynamiques!
- | Programme de bourses d'études de votre caisse : La 11^e édition fut un succès!

NOUVELLES ET RAPPELS DE LA CAISSE

- | Avis de nomination d'Alexandra Basque
- | Avis de nomination de Rachel Hervieux
- | Bourses de la Fondation Desjardins

1. Certaines restrictions peuvent s'appliquer selon le placement choisi.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ARRIVÉE DE GUY CORMIER : CHANGEMENTS ET ENGAGEMENTS



Jean-Pierre Proulx
Président du conseil
d'administration

En avril dernier, il y a eu du changement dans les hautes sphères du Mouvement Desjardins. M. Guy Cormier a été élu président et chef de la direction. Depuis son arrivée, il a su établir et nous communiquer sa vision : faire de Desjardins et de toutes ses filiales « une seule grande équipe » dans le but de la rendre plus simple, plus moderne, plus performante et plus humaine.

Ainsi, M. Cormier a pris de grands engagements.

D'abord **aligner Desjardins sur sa raison d'être** : se recentrer sur ses membres. La crise financière de 2008 a obligé toutes les institutions financières à se concentrer sur les exigences réglementaires et de capital. Bien sûr, c'était primordial afin de protéger vos avoirs, mais aujourd'hui, le Mouvement doit porter toute son attention sur vous.

Ensuite, **revoir les activités du Mouvement** afin qu'il soit plus efficient, plus productif et plus simple, dans un contexte où les services financiers sont en constante évolution. D'ailleurs, une restructuration du côté de la haute direction du Mouvement a eu lieu à cet effet en septembre dernier.

Enfin, M. Cormier tient à **rendre Desjardins plus accueillante que jamais pour les jeunes**. À cet égard, il procède présentement à la création d'un comité jeunesse qui accompagnera Desjardins dans l'exécution des différentes stratégies entreprises auprès des jeunes. La Caisse a toujours accordé une grande importance aux jeunes de sa communauté. Notre programme de bourses, nos nombreux dons et commandites destinés à supporter la jeunesse hubertine ou encore la caisse scolaire témoignent de cette importance. Nous appliquerons assurément les futures recommandations de ce comité afin de mieux rejoindre nos jeunes et de nous adapter à leur réalité.

Le message du nouveau président et chef de la direction est clair : notre priorité, à travers tout le Mouvement, c'est vous. Ensemble, toutes les filiales de Desjardins, en commençant par la Caisse Desjardins de Saint-Hubert, nous travaillerons à rehausser l'expérience client de nos membres. Nous devons nous adapter aux changements, que ce soit sur le plan de la technologie ou de l'offre de services, car nous souhaitons mieux vous servir en anticipant vos besoins et en trouvant les moyens de toujours mieux y répondre. Nous nous adaptons depuis 78 ans et nous continuerons de le faire. Chers membres, vous êtes au cœur de toutes nos ambitions, car vous êtes au cœur de notre Mouvement coopératif.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL LA CAISSE DE SAINT-HUBERT : TOUJOURS PLUS PRÈS DE SES MEMBRES



Stéphane Boismenu
Directeur général

C'est avec un immense plaisir que je signe mon premier éditorial dans lequel je m'adresse directement à vous, chers membres. Durant mes premiers mois de mandat, je me suis appliqué à connaître mes employés et à établir un lien de confiance avec eux. C'est maintenant à votre tour.

Comme j'accorde une très haute importance au service à la clientèle ainsi qu'au développement des affaires, j'avais très hâte de vous

rencontrer. Déjà, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance d'une dizaine d'entrepreneurs de Saint-Hubert membres ou non de la Caisse. Il ne me reste plus que 23 333 membres à rencontrer !

Blague à part, j'ai dernièrement constaté que vous êtes de plus en plus nombreux à faire confiance à la Caisse Desjardins de Saint-Hubert, à mon plus grand bonheur. La hausse de notre membership s'illustre entre autres par l'augmentation de notre volume d'affaires : en combinant la croissance de l'épargne et du financement, il s'établit à 1,3 G\$, correspondant à une croissance de 6 % depuis janvier 2016.

Par ailleurs, sondés après chaque prestation de services pour une ouverture de compte, une demande de financement ou un nouveau placement, nos membres se disent très satisfaits de nos services et de notre travail. Ils n'hésitent pas à recommander la Caisse à un proche. Ceci est une excellente nouvelle, puisque nous nous appliquons à maintenir de très hauts standards en matière de qualité de la relation client avec nos membres.

Saviez-vous que la Caisse reçoit des clients-mystères qui évaluent ses services et qui vérifient qu'elle respecte bien les standards de Desjardins? Je suis fier de vous confirmer que les résultats de nos évaluations sont remarquables! En effet, lors de la dernière vague de visites-mystères, nous avons obtenu une moyenne de plus de 90 % en ce qui concerne l'accessibilité téléphonique, l'accueil, le service au comptoir, notre capacité à bien répondre aux besoins de nos membres ainsi que notre bienvenue pour tous les gens de passage à la Caisse, membres ou non. En d'autres mots, les employés sont toujours heureux de vous voir et de vous accueillir au sein de l'un ou l'autre des points de services de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert.

Nos efforts seront toujours concentrés sur l'excellence de la relation avec nos membres, avec vous, en éliminant les irritants que vous soulevez dans les sondages.

Mon objectif ultime pour 2017? Être premier dans le cœur des gens : dans le cœur des employés, des membres et de la communauté de Saint-Hubert !

PORTRAIT HUBERTIN

Chaque édition du bulletin présente le portrait reconnaissance d'une organisation, d'une Hubertine ou d'un Hubertin engagé dans sa communauté et membre de la Caisse.

IGA EXTRA – SUPERMARCHÉ GILLES BARITEAU INC.



Emballleur, responsable de service, commis, gérant de magasin, planificateur de l'agencement des tablettes, chef spécialiste épicerie, conseiller en gestion... M. Gilles Bariteau a gravi chaque échelon de l'entreprise IGA depuis 1973. En 2009, il devient propriétaire du IGA Extra – Supermarché Gilles Bariteau inc. situé au coin des boulevards Gaétan-Boucher et Cousineau à Saint-Hubert.

Aujourd'hui, le magasin compte 170 employés et les affaires roulent rondement. La clé du succès selon le propriétaire? L'implication auprès de ses employés et de ses clients, l'excellence dans les opérations et le service, ainsi que de la proactivité et de la rigueur.

Le Supermarché Gilles Bariteau inc. aime prendre soin de ses clients. Aux yeux de son propriétaire, les gens lui accordent un privilège lorsqu'ils effectuent leur épicerie dans son magasin; bien les servir est donc une priorité pour lui. « C'est la communauté qui me fait vivre, c'est un minimum de redonner à la communauté », affirme M. Bariteau, dans le même ordre d'idée. Ainsi, il favorise toujours les marchands du quartier et n'hésite pas à commanditer des associations locales, telles qu'Action dignité Saint-Hubert, le club Optimiste et ses paniers de Noël et le Club de l'âge d'Or de Saint-Hubert.

Dans les prochaines années, M. Bariteau passera le flambeau à ses deux garçons. Pour ces derniers, il s'agit d'une véritable occasion d'affaires; pour leur père, d'un projet, voire d'un beau défi à relever : celui d'effectuer la passation à ses enfants de sorte qu'ils réussissent et qu'ils continuent sur sa lancée. M. Bariteau espère pouvoir retourner dans son magasin, dans plusieurs années, et continuer de voir le sourire sur le visage des clients du IGA Extra de Saint-Hubert.

LA CAISSE COMMANDITE LA NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES DE L'ÉCOLE ANDRÉ-LAURENDEAU



M. Sylvain Caron, directeur de l'École secondaire André-Laurendeau et M. Stéphane Boismenu, directeur général de la Caisse de Saint-Hubert, lors de la signature de l'entente.

La Caisse Desjardins de Saint-Hubert est heureuse d'annoncer son appui à l'École secondaire André-Laurendeau dans le cadre du projet d'amélioration de sa salle de spectacles. Le 6 octobre dernier, elle a remis une commandite faisant partie d'une entente qui s'échelonne sur cinq ans. Ce faisant, la Caisse a le pouvoir d'encourager les jeunes talents des étudiants fréquentant cet établissement scolaire, qui

sont pour la plupart issus de sa communauté. Elle aura également l'occasion de s'adresser à eux par l'entremise de conférences sur l'éducation financière présentées prochainement.

UNE SEMAINE DE LA COOPÉRATION VERTE EN COULEUR !

Chaque année, la Caisse de Saint-Hubert souligne la semaine de la coopération d'une façon spéciale. Durant la semaine du 17 octobre dernier, les membres qui ont visité une de nos trois succursales ont pu se sucrer le bec avec notre table de mini-gâteaux aux couleurs de Desjardins, de café et de thé.

Nous avons également reçu la Caisse mobile aux centres de services Bernard-Racicot et Hector-Martin. Cet autobus de ville complètement transformé comprend un guichet automatique, un coin d'attente confortable, une section privée pour des rencontres avec un conseiller Desjardins, ainsi que des équipements technologiques tels que des écrans et des tablettes. L'équipe de la Caisse mobile était sur place pour procéder à l'ouverture de nouveaux comptes et pour conseiller nos membres actuels, en plus de remettre des objets promotionnels dans le cadre de la semaine de la coopération.



LE CAISSESCOLAIRE.COM, NOUVEAU SITE WEB DES PLUS DYNAMIQUES !



L'année scolaire 2016-2017 est maintenant bien entamée et le programme de la Caisse scolaire bat son plein ! La Caisse Desjardins de Saint-Hubert est fière d'annoncer qu'une 5^e école primaire de sa communauté s'est jointe à l'aventure. Ainsi, les écoles Charles-Lemoyne, du Jardin-Bienvenue, des Mille-Fleurs, Paul-Chagnon et de Maricourt participent au programme. Ce faisant, elles permettent à leurs élèves de parfaire leurs connaissances sur l'épargne et le budget, tout en s'amusant ! Car nous le savons, il n'est jamais trop tôt pour apprendre à épargner !

Depuis 2015, la Caisse scolaire est disponible en ligne par le site caissescolaire.com. En plus de permettre l'inscription du jeune directement en ligne, ce site offre une multitude d'avantages :

- **Pour l'enfant** : pour s'initier à la saine gestion de ses finances et se sensibiliser aux valeurs de la coopération, puisqu'à la fin de l'année, une ristourne sera versée, en fonction du nombre de dépôts qu'ils auront effectué.
- **Pour le parent** : en lui apportant du soutien pour accompagner son enfant dans le processus de l'éducation financière.
- **Pour l'enseignant** : en l'outillant avec du matériel pédagogique clés en main respectant le programme du ministère de l'Éducation.

Visitez donc le caissescolaire.com en grand nombre, et amusez-vous tout en apprenant !

Pour toute question en lien avec la Caisse scolaire, n'hésitez pas à contacter madame Alexandra Basque, responsable des communications et de la vie associative à la Caisse Desjardins de Saint-Hubert.

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DE VOTRE CAISSE : LA 11^e ÉDITION FUT UN SUCCÈS !



Les boursiers de niveau secondaire : Amy-Lee Graveline, Maryka Chatelain, Kaysha Morissette, Noémie Verville, Céleste McGregor, Janisa Nedd, Brigitte Jean et James Mckernan.

La boursière de niveau secondaire-professionnel : Marie-Ève Rousseau-Gagnon.

Les boursiers de niveau collégial : Célia Longpré, Julien Basel-Lévesque, Brooke Fancellu, Naomie Poirier-Herrera, Gabriel Lefebvre, Alexandre Meunier et Kim Daigneault.

Les boursiers de niveau universitaire : Blaise Kamgo, Joric Goulet, Fadela Amine, Juliette Louis, Paul Cuerrier, Sabrina Desjardins, Alexandre Daoust et Vincent Hudon.

Le 18 octobre dernier, dans le cadre de la semaine de la coopération, la Caisse a remis 15 000 \$ en bourses d'études à 25 de ses jeunes membres étudiant à temps plein. Pour l'occasion, une soirée spéciale a été organisée au Restaurant L'Ancêtre durant laquelle l'excellence scolaire et l'implication sociale de ces jeunes ont été soulignées avec fierté. Cette année, la Caisse a également remis des bourses d'études au nom de la Fondation Desjardins à deux de ses membres.

Félicitations à tous les boursiers !

Les membres du jury : M. Sylvain Caron, directeur de l'école secondaire André-Laurendeau, M. Tommy Oliveira, agent de développement au Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard, M. François Beauchemin, administrateur de la Caisse, Mme Caroline Fortier, secrétaire du conseil d'administration de la Caisse et M. Stéphane Boismenu, directeur général de la Caisse.

Aussi sur la photo : M. Jean-Pierre Proulx, président de la Caisse.

À propos du programme de bourses d'études de la Caisse

La Caisse Desjardins de Saint-Hubert a créé ce programme il y a maintenant 11 ans afin de reconnaître les efforts et la persévérance de ses membres âgés de 12 à 29 ans à compléter leurs études. Depuis sa création en 2006, 165 000 \$ ont été remis à près de 310 jeunes. Quel coup de pouce !

VOYAGE : AVEZ-VOUS L'ESSENTIEL?



Vous vous envollez vers des contrées chaudes et ensoleillées avec votre maillot de bain, vos lunettes de soleil, de la crème solaire et un bon livre. Vous semblez avoir l'essentiel, mais avez-vous pensé contracter une assurance voyage?

L'assurance offre :

- Une protection soins de santé ou accident lors d'un voyage à l'extérieur de la province de résidence;
- Un complément au régime provincial d'assurance maladie;
- Des protections disponibles à la carte (soins de santé d'urgence, aller-retour d'urgence, accidents, bagages, annulation de voyage) ou en forfaits (multi-protection, assurance annuelle voyages multiples, longs séjours) adaptés selon vos besoins.

Déterminez-vous une carte de crédit Desjardins? L'Assurance voyage Desjardins est peut-être incluse dans celle-ci. Les protections qu'elles comportent couvrent également votre conjoint et vos enfants à charge qui voyagent avec vous. Renseignez-vous sur les protections offertes et leur durée.



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Assurance voyage Desjardins avec protection supérieure : rabais de 3 jours

Vous partez pour un long week-end? Profitez d'une assurance voyage sans frais qui vous offre des protections supérieures, dont les soins de santé d'urgence, l'annulation et la perte de bagages. Vous voyagez plus de 3 jours? Appliquez votre rabais sur la durée totale de votre séjour.

Assurance voyage aller-retour d'urgence : rabais de 50%

Ce rabais est applicable sur la prime d'assurance voyage aller-retour d'urgence vendue en complément de la protection de soins de santé. Cette assurance s'applique aux séjours de longue durée (30 jours ou plus). L'offre s'adresse aux membres de 18 à 30 ans.

Découvrez-en plus sur les Avantages membres pour particuliers – Produits et services financiers!

APPLE PAY MAINTENANT CHEZ DESJARDINS



Vous aimeriez être du genre à ne sortir qu'avec votre cellulaire? Si vous possédez un iPhone 6 ou plus récent ou l'Apple Watch, la nouvelle application **Apple Pay** de Desjardins est pour vous! Adieu le portefeuille!



SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURITAIRE

- Un moyen simple et sûr de payer avec son téléphone
- Compatible avec la plupart des appareils Apple
- Suivi facile de vos transactions avec AccèsD ou dans l'application services mobiles Desjardins
- Protection Responsabilité zéro en cas de fraude

- 1 LANCER L'APPLICATION WALLET DE VOTRE APPAREIL.**
Aucune application à télécharger. Accéder à *Wallet* directement dans les applications de votre appareil.
- 2 TOUCHER LE SYMBOLE [+] ET SUIVRE LES INDICATIONS À L'ÉCRAN.**
- 3 AJOUTER VOS CARTES EN SUIVANT LES INDICATIONS, PUIS CHOISIR LA CARTE À UTILISER PAR DÉFAUT.**

IMMEUBLE À REVENUS : FAITES CONFIANCE À DESJARDINS, LEADER DU FINANCEMENT IMMOBILIER AU QUÉBEC



Au Québec, on compte 277 000 propriétaires d'immeubles locatifs résidentiels. Parmi eux, 59 % font confiance à Desjardins pour leurs affaires. La raison est simple : grâce à son inestimable force d'affaires, Desjardins est devenu le partenaire de premier choix de tout investisseur désireux d'être actif dans le marché de l'immobilier locatif résidentiel.

Si vous songez aussi à devenir propriétaire d'un immeuble à revenus, rencontrez votre conseiller à la Caisse afin de recevoir l'appui financier et les services-conseils de haute qualité qu'offre Desjardins.

AVIS DE NOMINATION D'ALEXANDRA BASQUE



La Caisse a le plaisir d'accueillir sa nouvelle responsable des communications et de la vie associative, Alexandra Basque. Diplômée d'un baccalauréat en communication, rédaction et multimédia et possédant plus de deux ans d'expérience dans le domaine des communications, Alexandra s'occupe entre autres des relations avec les organismes de la communauté. Elle travaille en étroite collaboration avec Josée Martin, directrice adjointe, direction générale et communications.

La Caisse lui souhaite la bienvenue et beaucoup de plaisir à réaliser les beaux défis à venir !

AVIS DE NOMINATION DE RACHEL HERVIEUX



C'est avec honneur que la Caisse accueille sa nouvelle directrice développement de marché pour les cycles de vie démarrage dans la vie financière et milieu de vie active, Mme Rachel Hervieux.

Mme Hervieux fait partie de la grande famille du Mouvement Desjardins depuis maintenant 25 ans et elle a travaillé les huit dernières années à titre de directrice soutien aux ventes à la Caisse Desjardins Thérèse-De Bienville.

L'ensemble des employés, gestionnaires et dirigeants de la Caisse lui souhaite la bienvenue et est très heureux de travailler avec cette femme des plus dynamiques.



Un seul numéro de téléphone : 450 443-0047



Siège social
2400, boul. Gaétan-Boucher

Centre de services Bernard-Racicot
5040, boul. Gaétan-Boucher

Centre de services Hector-Martin
5045, boul. Cousineau



Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

www.desjardins.com/caissesainthubert

REER – CELI : DES OCCASIONS À SAISIR MAINTENANT.

Communiquez avec un de nos
experts au 450 443-0047.

1^{er} MARS 2017

Date limite pour cotiser au REER

1 800 CAISSES
Desjardins.com/ReerCeli



Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

www.desjardins.com/caissesainthubert

BOURSES DE LA FONDATION DESJARDINS

La période d'inscription aux bourses d'études 2017 de la Fondation Desjardins se déroulera du **5 janvier au 20 février**. Pour soumettre votre candidature, rendez-vous dans la section de la Fondation Desjardins au desjardins.com.

Le programme de bourses de la Fondation Desjardins appuie particulièrement les domaines de la finance, de la coopération et de la vie démocratique. La Fondation offre également des bourses liées aux domaines d'emploi de Desjardins et aux diverses disciplines qui permettent de soutenir le développement économique et communautaire des régions et des grands centres urbains.

L'année dernière, la Fondation Desjardins a remis des bourses à 465 jeunes étudiants inspirants, pour un montant total attribué de 822 500 \$.

Bonne chance à tous les
participants !



Coopérer pour créer l'avenir

CRÉDITS

Une publication de la Caisse Desjardins de Saint-Hubert

Recherche et rédaction :
Alexandra Basque,
responsable des
communications et
de la vie associative

Graphisme : Josée Huneault
Photos : Robert Côté
Impression : Imprimerie Miro
Révision : 100 FAUTES

Josée Martin, directrice
adjointe, direction générale
et communications



Point de Caisse est imprimé sur du papier recyclé, 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental et FSC Recyclé.

ISSN 1911-992